



Avis d'audience publique

Le 11 juin 2010

Réf. 2010-H-07

La Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) tiendra une audience publique d'une journée pour étudier la demande d'Énergie atomique du Canada limitée (EACL) concernant le redémarrage du réacteur national de recherche universel (NRU) situé sur le site des Laboratoires de Chalk River (LCR), à Chalk River (Ontario).

Audience : Date à être déterminée

Lieu : Salle des audiences publiques de la CCSN, 14^e étage, 280, rue Slater, à Ottawa (Ontario)

Heure : conformément à l'ordre du jour qui sera publié avant la date de l'audience.

L'audience publique sera webdiffusée en direct sur le site de la CCSN et sera ensuite archivée sur le site pendant 90 jours.

EACL a avisé récemment la Commission que le NRU est maintenant prêt à reprendre ses activités en toute sécurité. La remise en service sûre et rapide du réacteur NRU en vue de soutenir la production d'isotopes médicaux pour les patients canadiens et les fournisseurs de soins de santé est une priorité. La Commission est consciente de l'importance de l'installation du réacteur NRU pour les Canadiens et les patients de médecine nucléaire de la planète.

La Commission modifiera les *Règles de procédure de la CCSN* afin de traiter rapidement et équitablement la demande d'EACL. Cette modification réduira considérablement la période d'avis et le temps habituellement alloué pour la soumission des documents du titulaire de permis, du public et du personnel de la CCSN. C'est pourquoi le mémoire d'EACL et les recommandations du personnel de la CCSN qui seront étudiés pendant l'audience sont maintenant disponibles.

Le public sera invité à commenter la demande d'EACL. Les demandes d'intervention devront être déposées auprès du secrétaire de la Commission selon le délai qui sera prévu dans l'avis d'audience révisé qui sera publié une fois la date d'audience fixée. Les demandes d'intervention pourront être déposées en ligne à <http://www.suretenucleaire.gc.ca/fr/commission/intervention/index.cfm> ou par la poste à l'adresse ci-dessous.

La demande doit comprendre les renseignements suivants :

- un mémoire élaborant les commentaires qui seront présentés à la Commission;
- un énoncé expliquant la forme de l'intervention, c'est-à-dire soit par mémoire seulement, soit par mémoire accompagné d'une présentation orale;
- le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de l'intervenant.

Les renseignements personnels tels que l'adresse et les numéros de téléphones sont essentiels afin de confirmer le lien entre le mémoire et son auteur. Si vous souhaitez que vos renseignements personnels demeurent confidentiels, veuillez les soumettre sur une page distincte. Veuillez noter que les membres du public ont accès à tous les mémoires s'ils en font la demande au Secrétariat.

Le mémoire d'EACL et les recommandations du personnel de la CCSN qui seront étudiés pendant l'audience ne sont pas disponibles en ligne; il faut en faire la demande auprès du Secrétariat à l'adresse ci-dessous. L'ordre du jour, les transcriptions d'audiences et les renseignements sur le processus d'audience publique figurent sur le site Web de la CCSN à www.suretenucleaire.gc.ca.

Louise Levert

Secrétariat

Commission canadienne de sûreté nucléaire Tél. : 613-996-9063 ou 1-800-668-5284

280, rue Slater, C.P. 1046

Télec. : 613-995-5086

Ottawa (Ontario) K1P 5S9

Courriel : interventions@cnsccsn.gc.ca